Santé - Le calvaire invisible des victimes d'électro hypersensibilité

CORRÈZE - Le calvaire de Jennifer, électro hypersensible, a commencé il y a deux ans, transformant peu à peu sa vie en enfer. Il aura suffi d'un déménagement et d'un équipement électronique installé derrière une cloison pour qu'apparaissent insomnies, douleurs articulaires, vertiges, crises d'angoisse... C'est au CHU de Nantes qu'un médecin, le Dr Tripodi, a mis un nom sur ce qu'elle pensait être un burn-out. Et lui a appris du même coup qu'il n'existe aucun remède, hormis le recours à un environnement préservé, qu'elle est venue chercher au cœur de la Xaintrie, où elle travaille désormais.



Jennifer Salmon : « Je ne veux pas être en position de victime. J'assume. Je veux simplement sensibiliser sur la mise en danger de nos vies » - © DR

« Ce qui est le plus difficile, au début, ce sont tous ces gens qui vous disent que c'est dans votre tête, que ça n'existe pas… » Être regardée comme une folle parce qu'on souffre : voilà le quotidien de Jennifer Salmon depuis 2022. Une succession de maux inexpliqués, insupportables, qui aura eu comme première conséquence de la pousser à enchaîner les déménagements. « Et ça finit par coûter très cher ! »

> *« Ce qui est le plus difficile, au début, ce sont tous ces gens qui vous disent que c'est dans votre tête, que ça n'existe pas…*

Ce mal étrange qui a mis la vie de la Bretonne sens dessus dessous voici deux ans porte un nom : l'EHS, pour électro hypersensibilité. Une pathologie invisible, que la France a eu bien du mal à reconnaître alors que l'Organisation mondiale de la santé a reconnu dès 2005 que l'électrosensibilité était « caractérisée par divers symptômes non spécifiques qui diffèrent d'un individu à l'autre » mais qui « ont une réalité certaine et peuvent être de gravité très variable ».

Première reconnaissance juridique en 2015

En France, il faudra attendre dix longues années avant qu'en 2015, la justice ne reconnaisse un handicap causé par ce mal des temps modernes, octroyant pour la première fois à une plaignante une allocation pour adulte handicapé pour trois ans, éventuellement renouvelable, sous forme d'aide technique et d'aménagement de son logement. Un jugement ouvrant les yeux du grand public, et portant en lui l'espoir de le voir faire jurisprudence. Car au départ, on les regarde un peu comme des illuminés, ces gens qui disent souffrir à cause des ondes des téléphones portables, des plaques à induction ou des compteurs électriques. De ceux qui refusent le progrès et voient des complots partout. Sauf que cette fois, le jugement estime que la déficience fonctionnelle de la plaignante atteint 85 % « avec restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi ».

Un état inflammatoire chronique

Lorsqu'elle commence à enchaîner malaises, vertiges et autres douleurs, à perdre le sommeil sans qu'aucun traitement n'y puisse rien, Jennifer Salmon pense d'abord à un burn-out : « Cheffe de cuisine collective à côté de Pornic, j'habitais Nantes et devais faire pas mal de route tous les jours. C'était fatigant, j'ai mis mon état sur le compte de ces trajets et, avec mon conjoint, nous avons décidé de déménager dans le Morbihan, pour me rapprocher de mon lieu de travail. Mais dans notre nouvelle maison, tout n'a fait que s'accentuer… »
Jeune quadragénaire sans antécédents médicaux, très sportive, Jennifer ne dort plus et son état général se dégrade. « Je tenais bon comme je pouvais, en écoutant du gospel dans ma cuisine. Mais mes symptômes s'accentuaient : mon rythme cardiaque s'accélérait, mes jambes ne me portaient plus, j'enchaînais les micro malaises, à tel point que j'ai dû arrêter le sport. » Et la spirale continue : « Je faisais des fausses cystites en série, des mycoses, les prises de sang montraient que mon organisme était dans un état inflammatoire chronique ».

Un entourage plongé dans l'incompréhension

Pire encore, de nouveaux symptômes apparaissent, liés cette fois à une chimico-sensibilité qui la rend intolérante aux parfums, lui occasionnant des lésions cutanées. « Même les lessives de grande distribution, je ne les supporte plus. » Des yeux et une peau « qui brûlent », des traitements récurrents aux anti-histaminiques… et un entourage qui n'est pas très solidaire « parce qu'ils ne comprennent pas bien ce qui nous arrive, qu'ils s'imaginent qu'on surjoue, que c'est du cinéma. »
Car le conjoint de Jennifer se met, lui aussi, à manifester des troubles étranges, pourtant incontestables : c'est d'abord l'insomnie qui le gagne, puis l'hypertension, jusqu'à ce faux AVC qui le conduit aux urgences du centre hospitalier de Saint-Nazaire. « Comme on ne comprenait pas ce qu'il avait, on l'a relâché dans la nature sans garantie qu'il n'allait pas faire un AVC dans les minutes qui suivaient sa sortie. J'ai fait un scandale, exigé des explications, mais personne ne savait quoi me dire. »

Des malades condamnés à l'errance

À bout de solution, le couple déménage une fois encore. « On a acheté une maison en pierre de taille, dans le Morbihan, sûrs que ça nous protégerait. On l'a payée une fortune, pensant investir pour notre santé. C'était un projet de vie. Mais une antenne télécom était implantée à 300 mètres et les voisins étaient tous équipés de Wifi. On était réveillés la nuit par des cauchemars terribles, des maux de tête épouvantables. »
Jennifer ne demande pas à ce qu'on la plaigne. Heureusement forte d'un caractère de battante, elle s'accroche, s'habituant presque à être regardée comme une originale. Quand la maladie dont on souffre n'est pas visible, il est difficile d'en parler. Plus encore d'être cru. Toutes celles qui souffrent de fibromyalgie connaissent bien cette défiance : reconnue par l'OMS en 1992, la pathologie ne l'a été en France qu'en 2023. « Avant ça, celles qui en souffraient été accusées de faire du cinéma… Tout comme les EHS aujourd'hui. »

> *« Un lave-vaisselle, une machine à laver peuvent me rendre malade. C'est moins compliqué avec les vieux modèles…*

Faisant fi de ses espoirs et de l'investissement qu'il vient de consentir, le couple quitte sa demeure morbihannaise pour s'installer durant six mois dans un appart'hôtel de Pornic, « une sorte de bidonville moderne où on espérait reprendre pied ». Encore des dépenses, de l'argent qui file, et le moral qui chute, malmené par l'enchaînement des déceptions et des pathologies inexplicables. Mais une fois de plus, le refuge espéré n'en sera pas un : « À nouveau, je n'allais pas bien. Mon conjoint non plus. Je n'y comprenais rien. Jusqu'à ce qu'on apprenne que l'hôtel se situait au milieu d'un triangle de trois antennes. À ce stade, on ne vivait plus. On fuyait. On était épuisés. Et quand on est privé de sommeil, tôt ou tard, on finit par s'écrouler. »

Même les basses fréquences peuvent nuire

Jennifer quitte son emploi en mai 2023, sa confiance en l'avenir s'émousse et l'absence de réponse la tue. « J'ai quand même continué à avancer. J'ai effectué un remplacement en cuisine dans un Ehpad pendant quatre mois. Mais il me fallait vingt minutes pour récupérer de mes 20 minutes de route. Je tremblais autant à l'intérieur qu'à l'extérieur… Dans la cuisine, ça allait : tout était en inox, ça faisait un peu comme une cage de faraday. Mais si j'avais la mauvaise idée de sortir fumer une cigarette avec mes collègues… »
Les symptômes de la jeune femme s'accentuent encore, à tel point que même les basses fréquences commencent à lui nuire. « Un lave-vaisselle, une machine à laver peuvent me rendre malade. C'est moins compliqué avec les vieux modèles. Mais je dois composer avec les vertiges, les acouphènes, l'hypertension, alors j'apprends à vivre en tanguant… » L'hypersensibilité aux ondes aura privé Jennifer de son équilibre, mais aussi de beaucoup de ses amis, d'une partie de sa famille, et l'aura contrainte à une vie nomade et coûteuse. « En fait quand on souffre d'EHS, on perd à peu près tout. »

Les ondes sont omniprésentes

Sans sa prise en charge au CHU de Nantes, sans sa rencontre avec le professeur Tripodi, Jennifer aurait peut-être fini par sombrer. Désormais, elle sait que son mal porte un nom. Et même s'il n'existe pas de remède, elle sait comment en atténuer les effets, et se sent investie d'une mission : faire connaître l'effet des ondes sur la santé -« surtout celle des plus jeunes »- pour protéger ceux qui doivent l'être. « Couper la wifi et le bluetooth, la nuit, dans une maison, limiter le nombre des objets connectés, c'est juste du bon sens. L'EHS, c'est un mal qui n'est pas palpable, mais de plus en plus de médecins nous croient. Certains maux ne se simulent pas. Les personnes atteintes d'électro hypersensibilité, de chimico-sensibilité sont victimes de leur environnement… »
Alors avec son conjoint, Jennifer s'est installée dans une zone blanche, un petit lopin de terre à peu près préservé du Cantal où elle a trouvé un appartement meublé. Chaque jour, elle vient travailler à Rilhac-Xaintrie, au sein d'un établissement pour adultes handicapés qui ne l'épargne pas. Ici, les ondes sont omniprésentes et peu s'en préoccupent. Comme partout autour de nous.

Céline KOMPA